

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE D'ÉTABLIR UNE CARTONNERIE À CABANO

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Lundi dernier, mon collègue le député de Bellechasse, posait la question suivante à l'honorable ministre:

Est-ce que la Société populaire des pâtes et papier du Québec, qui projette d'établir une cartonnerie à Cabano, mais se heurte actuellement à des difficultés financières considérables, a présenté une demande de subvention au ministère de l'Expansion économique régionale en vue de pouvoir réaliser ce projet?

L'honorable ministre a répondu qu'il s'enquerrait à ce sujet et qu'il en informerait la Chambre. Est-il en mesure de dire à la Chambre si cette compagnie a obtenu de l'aide fédérale?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai fait faire des recherches au ministère. Aucune demande n'a été adressée par cette compagnie pour Cabano. Une demande, je crois, a été présentée le 18 décembre 1969, en vue de l'établissement d'une cartonnerie, à Sacré-Coeur, au lac Saint-Jean, mais aucune demande n'a été faite en ce sens pour Cabano.

[Plus tard]

M. Pierre de Bané (Matane): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale. Il s'agit d'une question supplémentaire à celle de l'honorable député de Témiscamingue.

Est-ce que j'ai raison de croire que l'honorable ministre, lorsqu'il recevra une demande formelle de la Société populaire de Cabano, lui accordera sa sympathie habituelle et fera un effort particulier pour y accéder?

L'hon. M. Marchand: Quant à la sympathie, c'est sûr, monsieur l'Orateur. Quant à l'argent, on verra; tout dépendra de la demande.

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTÉRÊT ET DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red Deer): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné qu'il y a, manifestement, de plus en plus lieu de prévoir une hausse importante des taux d'intérêt—qui pourraient même atteindre un niveau record—et un resserrement de la masse monétaire, le gouvernement va-t-il faire une déclaration de principe claire de sa politique relative aux taux d'intérêt et au crédit à la consommation, de manière à mettre fin à l'incertitude croissante des consommateurs et des investisseurs?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les taux d'intérêt à court terme sont, à ma

[M. l'Orateur.]

connaissance, plus bas au Canada que dans tout autre pays occidental...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Attention, Ben, vous allez vous ruiner, à force de vous envoyer des fleurs!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Tel père, tel fils.

Une voix: Bon sang ne peut mentir, quoi!

Une autre voix: Il a vraiment tout de la rose jaune du Texas!

M. Thompson: Comme je n'ai pas reçu de réponse à cette question, monsieur l'Orateur, puis-je en poser une autre au ministre? Sait-il que tout ce que nous lisons dans les chroniques financières indique une hausse des taux d'intérêt...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député voudrait-il poser sa question supplémentaire?

M. Thompson: Il serait plus facile de poser une question supplémentaire si le ministre voulait répondre à la première que je lui ai posée. En vue de stimuler l'activité des consommateurs et des investisseurs et atténuer les pressions à la hausse sur le dollar, le gouvernement songe-t-il à instaurer une politique ferme de faible taux d'intérêt pour le reste de l'année et pour 1972?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, c'est exactement ce que nous avons fait. Si mon ami veut bien examiner l'expansion de la masse monétaire au Canada, il constatera qu'elle a atteint le niveau le plus élevé depuis de nombreuses années.

*

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES SERVICES CONSULTATIFS ET LES MISES À PIED À L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA

M. Frank Howard (Skeena): Je poserais normalement ce genre de question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur, mais comme je voudrais obtenir une réponse pesée et raisonnable, je la poserai plutôt au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. L'Aluminum Company of Canada ayant annoncé un ralentissement d'activité à une autre fonderie d'Arvida ainsi que la mise à pied de 300 autres hommes, et vu la possibilité d'une initiative imminente de l'Alcan à Kitimat, en Colombie-Britannique, les services consultatifs de la main-d'œuvre qui sont censés aider les travailleurs licenciés vont-ils se mettre à l'œuvre à Arvida, et le ministre songe-t-il à recourir à eux en cas de licenciements éventuels ailleurs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas, à l'instar du député, émettre des hypothèses sur ce qui pourrait se produire ailleurs. Nous avons l'habitude de réagir immédiatement à tout avis de licenciement en offrant des services consultatifs et en essayant d'entrer en pourparlers avec les patrons et les ouvriers. Je voudrais vérifier les faits que vient de mentionner le député.